

Conditions Générales de Vente  
applicables aux professionnels à compter du 02 Octobre 2009  
Sur le site <http://www.e-papier-peint.com>,

Article 1 - GENERALITES :

Les présentes conditions sont conclues entre, d'une part, la société E-PAPIER-PEINT.COM , eurl au capital de 10000 euros ; dont le siège est au 8, chemin des Mouilles 69290 Grézieu la Varenne , immatriculée au rcs de LYON sous le Numéro 510 440 308 ci-après dénommée "E-PAPIER-PEINT.COM" et toute personne physique ou morale agissant exclusivement dans le cadre de son activité professionnelle ou commerciale (ci-après «Client»).

Toutes autres conditions n'engagent E-PAPIER-PEINT.COM qu'après confirmation écrite de sa part.

Tout autre document que les présentes Conditions Générales de Vente et notamment catalogues, publicités, listes de prix, site Internet, notes, n'a qu'une valeur informative et indicative, non Contractuelle et peut, à ce titre, être modifié par E-PAPIER-PEINT.COM sans préavis.

Le seul fait de passer une commande ou d'accepter une offre de E-PAPIER-PEINT.COM comporte donc l'acceptation sans réserve des Conditions Générales de Vente qui prévalent sur toutes les conditions générales d'achat, sauf accord dérogatoire exprès, préalable et écrit de E-PAPIER-PEINT.COM. Les présentes conditions générales de vente peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par E-PAPIER-PEINT.COM, les modifications étant alors applicables uniquement à toutes commandes postérieures à la date de modification. Le préposé, le collaborateur, le conjoint, tout membre de la famille ou toute autre personne agissant pour le Client le représentera et sera supposé disposer du mandat requis pour l'engager auprès de E-PAPIER-PEINT.COM.

Article 2 – COMMANDES :

Modalités de commande

E-PAPIER-PEINT.COM propose à ses clients la réalisation de travaux d'impression (selon format et nombre d'exemplaires), à partir de fichiers disponibles sur le site ou fournis par les clients eux-mêmes.

Les commandes peuvent être réalisées par Internet sur le site <http://www.e-papier-peint.com>, par courrier électronique [contact@e-papier-peint.com](mailto:contact@e-papier-peint.com) ou par téléphone 04.37.20.04.57.

Pour les commandes passées exclusivement sur le site Internet, la prise en compte de la commande est confirmée par l'envoi d'un mail à l'adresse électronique indiquée lors de la création de son compte par le Client. Lorsque le client enregistre la commande en sélectionnant un mode de règlement, la vente est réputée conclue (accord sur la marchandise et le prix). La commande est automatiquement annulée à défaut de saisie des coordonnées bancaires ou d'accord de paiement sur le site de paiement sécurisé.

La commande ne sera traitée qu'après validation du paiement par E-PAPIER-PEINT.COM. Les commandes transmises à E-PAPIER-PEINT.COM sont irrévocables pour le Client dès validation du paiement par E-PAPIER-PEINT.COM.

Une commande, hors site, ne peut être prise en compte qu'au retour du devis définitif et lisible sans rajout manuel qui pourrait en modifier le montant total, avec la mention « Bon pour Accord », le nom, la signature du Client, et l'indication du mode de règlement retenu.

Toute demande de modification de la composition ou du volume d'une commande passée par un Client ne pourra être prise en compte que si la commande n'est pas encore traitée par le système informatique et si la demande est faite par écrit (courriel à l'adresse suivante [contact@e-papier-peint.com](mailto:contact@e-papier-peint.com) ou au conseiller habituel) et confirmée par E-PAPIER-PEINT.COM. Dans le cas où le Client passe une commande à E-PAPIER-PEINT.COM, sans avoir procédé au paiement de la (les) commande(s) précédente(s), ou en cas de retard de paiement, E-PAPIER-PEINT.COM pourra refuser

d'honorer la commande et de livrer la marchandise concernée, sans que le Client ne puisse prétendre à une quelconque indemnité. Le français est la seule langue proposée pour la conclusion du contrat.

#### Droits de protection industriels et droits d'auteur.

Le client est seul responsable de la violation des droits de tierces personnes, en particulier de droits d'auteur, dans le cadre de l'exécution de sa commande.

Le client déclare être en possession des droits de reproduction des documents fournis qu'il fournit à E-PAPIER-PEINT.COM . Le client libère E-PAPIER-PEINT.COM de tous recours par des tiers pour cause de violation desdits droits.

#### Exécution de la commande/responsabilité du client

Quand E-PAPIER-PEINT.COM exécute les commandes sur la base des fichiers fournis ou transférés par le client, les fichiers doivent être fournis dans les formats indiqués dans les formulaires de commande. Pour les formats non conformes, E-PAPIER-PEINT.COM ne peut garantir une réalisation sans défaut d'impression, à moins que ce format ait été accepté par écrit par E-PAPIER-PEINT.COM. Les fichiers, le bon à tirer en ligne ou le bon à tirer sur support papier engagent la responsabilité du Client sur le contenu du document.

Dans le cas d'une commande avec demande par le client d'un Bon à Tirer (BAT), la commande n'est engagée qu'après validation de cette épreuve.

E-PAPIER-PEINT.COM s'engage uniquement à restituer les couleurs du fichier informatique fourni par le Client telle que la chaîne de fabrication les restitue. Les couleurs visibles sur l'écran du Client ne sont pas contractuelles et ne seront en aucun cas celles restituées sur les documents.

Avant de transférer ses fichiers, le client est tenu d'utiliser des programmes de protection contre les virus d'ordinateur. La sauvegarde des données incombe uniquement au client. E-PAPIER-PEINT.COM se réserve le droit de faire des copies.

E-PAPIER-PEINT.COM peut, avec l'accord du client et de façon opportune, promouvoir son activité par le biais des produits objets du contrat. Le client ne peut refuser son accord que si ses intérêts sont prépondérants à ceux de E-PAPIER-PEINT.COM.

E-PAPIER-PEINT.COM se réserve tous les droits sur les prestations créatives effectuées sur la demande du client (droits d'auteur) en particulier sur des essais graphiques, images et textes, mises en page etc. Le Client ne paye avec son règlement pour ces prestations que le travail effectué, et non les droits de propriété intellectuelle, en particulier pas le droit de reproduction postérieure. Le Droit d'auteur peut être cédé au Client ou à un Tiers contre rémunération si cela a été convenu par écrit. Dans ce cas, les droits ne deviennent propriété du Client ou du Tiers qu'après règlement de la somme convenue

#### Article 3 – PRIX :

Tous les prix s'entendent nets en euros, TVA et toutes autres taxes, frais de transport et d'assurance-fret non compris, départ E-PAPIER-PEINT.COM.

Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français, ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge de l'acquéreur.

#### Article 4 – PAIEMENT :

Tout règlement versé à E-PAPIER-PEINT.COM ne saurait être considéré comme des arrhes. Sauf conditions particulières expressément écrites ou conditions spécifiques accordées au Client après étude de son dossier, les paiements doivent être exécutés par virement à la commande, carte

bancaire, par chèque à la commande ou à réception du matériel en contre-remboursement transporteur (dont les frais sont à la charge du Client).

Aucun paiement en espèce ne sera accepté. E-PAPIER-PEINT.COM se réserve le droit de demander un chèque de banque au Client dans le cas où les sommes engagées seraient importantes. Dans le cas où E-PAPIER-PEINT.COM accepterait un paiement par traite, le Client doit la lui retourner acceptée et domiciliée dans un délai de huit jours ; les frais sont à la charge du Client, à défaut de retour de la traite acceptée dans le délai mentionné, le paiement deviendra immédiatement exigible.

En cas de paiement échelonné, expressément accepté par E-PAPIER-PEINT.COM, le non-paiement d'une seule échéance à son terme rendra immédiatement exigible la totalité du prix.

En cas de refus par le Client du paiement comptant, sans qu'aucune garantie suffisante ne soit proposée par ce dernier, E-PAPIER-PEINT.COM pourra refuser d'honorer la (les) commande(s) passée(s) et de livrer la marchandise concernée, sans que le Client puisse arguer d'un refus de vente injustifié, ou prétendre à une quelconque indemnité. Pour tout nouveau Client, la première commande doit être accompagnée d'un extrait Kbis de moins de trois mois, afin d'effectuer l'ouverture de compte. Tout règlement après la date de paiement fixée pourrait donner lieu à la facturation de pénalités sans qu'une mise en demeure préalable du Client soit nécessaire. Le montant de ces pénalités sera au moins équivalent à celui qui résulterait de l'application d'un taux égal à 5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de l'application des pénalités, sans que cette clause n'exclue des dommages et intérêts complémentaires. Le Client ne peut jamais, au motif d'une réclamation formulée par lui, retenir la totalité ou une partie des sommes dues par lui, ni opérer une compensation. Lorsque le Client est en retard de paiement total ou partiel d'une échéance à son terme, E-PAPIER-PEINT.COM peut de ce seul fait et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable, immédiatement suspendre les livraisons, sans que le Client ne puisse réclamer des dommages et intérêts à E-PAPIER-PEINT.COM. En cas de recours par la voie contentieuse, E-PAPIER-PEINT.COM est en droit de réclamer au Client le remboursement des frais de toute sorte liés à la poursuite et toute facture sera majorée à titre de clause pénale non réductible au sens de l'article 1229 du code civil, d'une indemnité fixée forfaitairement à 10 % du montant réclamé.

#### Article 5 - LIVRAISON ET TRANSPORT :

E-PAPIER-PEINT.COM se charge de l'expédition par le transporteur de son choix, sans que cela ne modifie les règles ci-dessous. Les frais de ports en sus, calculés en fonction du poids, sont à la charge du Client.

##### 5.1 Risques et transport –

Les risques et périls du transport (notamment perte, détérioration ou vol) sont à la charge du Client. Il appartient au Client, en cas d'avarie des marchandises livrées ou de manquants, d'effectuer toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur. Tout produit n'ayant pas fait l'objet de réserves sur les documents de transport et de protestations motivées par lettre recommandée avec A/R dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément à l'article L. 133-3 du code de commerce, et dont copie sera adressée simultanément à E-PAPIER-PEINT.COM, sera considéré comme accepté par le Client. La responsabilité de E-PAPIER-PEINT.COM ne peut en aucun cas être mise en cause pour des faits en cours de transport, de destruction, avaries, perte (sauf dans les conditions mentionnées ci-dessus) ou vol, même si elle a choisi le transporteur.

##### 5.2 Lieux de livraison –

La livraison s'effectue par remise directe de la marchandise au lieu indiqué par le Client sur le bon de commande. En cas d'absence lors de la livraison, une deuxième présentation, aux frais du Client, est effectuée par le transporteur ou son représentant ; en cas de défaut de retrait au lieu de retrait indiqué le matériel est généralement retourné à E-PAPIER-PEINT.COM qui se réserve le droit de disposer de la marchandise non réclamée et de reporter à une date ultérieure l'exécution de la commande laissée en souffrance par le Client sur d'autres matériels.

##### 5.3 Délais de livraison –

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et informatif ; Ils dépendent notamment de la disponibilité chez les fournisseurs et transporteurs de E-PAPIER-PEINT.COM. E-PAPIER-PEINT.COM s'efforce de respecter les délais de livraison indiqués. Même en cas d'acceptation écrite de délais fermes, E-PAPIER-PEINT.COM est dégagé de plein droit de tout engagement relatif aux délais dans les cas suivants : aléas techniques, défaillance des fournisseurs de E-PAPIER-PEINT.COM, rupture de stock, défaillance du transporteur, force majeure, cas fortuit, inexactitude ou défaut de renseignement à fournir par le Client, délai différé à la demande du Client, absence de règlement ou règlement incomplet, retards liés aux formalités douanières.

Si E-PAPIER-PEINT.COM n'est pas en mesure de fournir le produit commandé, E-PAPIER-PEINT.COM en informe le client et lui propose la livraison d'un produit équivalent ou un avoir de la valeur du produit indisponible.

#### 5.4 Réception

A la réception des marchandises, le Client doit immédiatement vérifier leur état et leur conformité par rapport au contrat. Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, en cas de vices apparents ou de produits manquants, toute réclamation, quelle qu'en soit la nature, portant sur les produits livrés, ne sera acceptée par E-PAPIER-PEINT.COM que si elle est effectuée par écrit dans les 3 jours suivants la livraison des produits. Il appartient au Client de fournir toutes les justifications quant à la réalité des vices ou manquants constatés. Dans ce cas, le Client pourra demander le remplacement des articles non-conformes et/ou le complément à apporter pour combler les manquants aux frais de E-PAPIER-PEINT.COM sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité ou à l'annulation de la commande. La réception sans réserve des produits commandés couvre tout vice apparent ou manquant. La réclamation effectuée par le Client dans les conditions et selon les modalités décrites par le présent article ne suspend pas le paiement par le Client des marchandises concernées.

### Article 6 - RECLAMATION ET SERVICE APRES VENTE

#### 6.1 Réclamations –

Toutes les réclamations, quelle qu'en soit la nature, relatives à un défaut des marchandises livrées, à une inexactitude dans les quantités, un vice apparent, un manquant, une référence erronée par rapport à l'offre acceptée ou à la confirmation de la commande par E-PAPIER-PEINT.COM, doivent être formulées par écrit dans un délai de 3 jours à réception des marchandises, sans négliger les recours contre le transporteur, à défaut de quoi le droit à réclamation cessera d'être acquis. Il appartient au Client de fournir toutes les justifications quant à la réalité de cette réclamation. Le Client doit permettre à E-PAPIER-PEINT.COM d'effectuer si nécessaire toutes les opérations de vérification sur site relatives aux réclamations.

#### 6.2 Procédure de retour

Les produits doivent être renvoyés dans l'état dans lequel ils ont été reçus avec l'ensemble des éléments livrés (accessoires, emballage, notice...); les étiquettes collées sur tous les articles sont indispensables pour la garantie. Les emballages doivent être conservés en parfait état. Tout retour de marchandise nécessite l'accord préalable de E-PAPIER-PEINT.COM et un numéro de retour. Le Client recevra, par le moyen jugé le plus opportun par E-PAPIER-PEINT.COM, un accord de retour. Le Client dispose après l'obtention de l'accord de retour d'un délai de 7 jours pour effectuer le retour des marchandises défectueuses chez E-PAPIER-PEINT.COM ; A défaut de respect de ces stipulations, le colis retourné sera refusé. Le retour des marchandises s'effectue aux frais du Client. Par contre, les frais de renvoi incombent à E-PAPIER-PEINT.COM. A défaut d'accord concernant le retour d'une marchandise, toute marchandise retournée sera tenue à la disposition de l'acheteur à ses frais, risques et périls, tous frais de transport, de stockage, de manutention étant à la charge du Client.

### Article 7 - GARANTIE

#### 7.1 Conformité des produits

E-PAPIER-PEINT.COM s'engage à rembourser ou à échanger les produits défectueux ou ne correspondant pas à la commande du client. Toutefois le caractère unique de la fabrication engage l'acheteur sur une tolérance de 5 à 8% concernant les effets de lignage, bending, différence colorimétrique, différence entre original et BAT.

Dans le cas de non-conformité des produits, le client est prié de bien vouloir en faire état de manière détaillée par écrit et de renvoyer le ou les produits. E-PAPIER-PEINT.COM procédera, au choix du client, à l'échange ou au remboursement du ou des produits.

La demande doit être effectuée dans les quinze jours ouvrés suivant la livraison.

Toute réclamation formulée hors de ce délai ne pourra être acceptée. Les produits doivent être renvoyés dans l'état dans lequel ils ont été reçus avec l'ensemble des éléments livrés (accessoires, emballage, notice...).

Les frais d'envoi seront remboursés au client sur la base du tarif facturé et les frais de retour seront remboursés. Le vendeur doit avoir la possibilité de contrôler les réclamations faites.

Sauf en cas de garantie légale, toute opération intervenant entre E-PAPIER-PEINT.COM et les utilisateurs, non contestée dans les 6 mois, ne peut donner lieu à une réclamation

#### 7.2 Garantie légale

Le client bénéficie des dispositions de la garantie légale notamment celles relatives à la garantie des vices cachés.

Pour pouvoir bénéficier de la garantie des produits, il convient impérativement de conserver la facture d'achat des produits.

Les garanties ne couvrent pas :

- l'utilisation anormale ou non conforme des produits ; le client doit consulter attentivement et appliquer strictement les consignes d'installation livrées avec les produits,
- les défauts et leurs conséquences dus à l'intervention d'un poseur,
- les défauts et leurs conséquences liés à l'utilisation non conforme à l'usage pour lequel le produit est destiné,
- les défauts et leurs conséquences liés à toute cause extérieure.

#### Article 8 - RESERVE DE PROPRIETE :

Le transfert de propriété des marchandises livrées au Client n'interviendra qu'après paiement intégral du prix en principal et accessoire ou l'encaissement des traites acceptées ou d'autres titres émis aux fins de règlement du prix, même en cas d'octroi de délais de paiement. Toute clause contraire, notamment insérée dans les conditions générales d'achat, est réputée non écrite. Pour garantir les paiements non encore effectués et notamment le solde du compte du Client dans les écritures de E-PAPIER-PEINT.COM, il est expressément stipulé que les droits relatifs aux marchandises livrées mais impayées se reporteront sur les marchandises identiques en provenance de E-PAPIER-PEINT.COM en stock chez le Client, sans qu'il soit besoin d'imputer les paiements sur une vente ou livraison déterminée. A compter de la livraison, le Client est constitué dépositaire et gardien desdites marchandises.

#### Article 9 - CLAUSE RESOLUTOIRE :

En cas de non paiement et à moins que E-PAPIER-PEINT.COM ne préfère demander l'exécution pleine et entière de la vente, E-PAPIER-PEINT.COM se réserve le droit de résilier la vente après mise en demeure, restée sans effet sous un délai de 48h, et de revendiquer les marchandises livrées, les frais de retour restant à la charge de l'acheteur et les versements effectués nous étant acquis à titre de clause pénale, sans préjudice de tous dommages et intérêts que E-PAPIER-PEINT.COM pourrait faire valoir à l'égard du Client.

#### Article 10 – RESPONSABILITE :

Sous réserve des dispositions légales impératives, la responsabilité totale et cumulée de E-PAPIER-PEINT.COM , quelle qu'en soit la cause, est limitée au montant payé par le Client à E-PAPIER-PEINT.COM au titre de la commande concernée. En aucun cas, n'ouvriront droit à réparation de la part de E-PAPIER-PEINT.COM les préjudices indirects et/ou immatériels ou moraux, ainsi que les préjudices de même nature résultant d'une action en réclamation dirigée contre E-PAPIER-PEINT.COM par le Client du fait des dommages subis par un tiers. En tout état de cause, LDLC-Pro.com est déchargée de toute responsabilité et ne saurait être tenue à une indemnité dans les cas de force majeure.

#### Article 11 — CLAUSE D'ATTRIBUTION DE JURIDICTION ET DROIT APPLICABLE

Tous différends relatifs à la formation, l'exécution et la cessation des obligations contractuelles entre les parties ne pouvant donner lieu à un règlement à l'amiable, seront soumis à la juridiction du Tribunal de Commerce de LYON dans le ressort duquel se trouve le siège de E-PAPIER-PEINT.COM, quelles que soient les conditions de vente, le lieu de commande ou de la livraison, et le mode de paiement accepté, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité des défendeurs, le vendeur se réservant le droit de saisir le Tribunal territorialement compétent dont relève le siège du Client. L'attribution de compétence est générale et s'applique, qu'il s'agisse d'une demande principale, d'une demande incidente, d'une action au fond ou d'un référé. En outre, en cas d'action judiciaire ou toute autre action en recouvrement de créances par E-PAPIER-PEINT.COM, les frais de sommation, de justice, ainsi que les honoraires d'avocat et d'huissier, et tous les frais annexes seront à la charge du Client fautif, ainsi que les frais liés ou découlant du non-respect par le Client des conditions de paiement ou de livraison de la commande considérée. Le présent contrat est régi par la loi française. L'application de la Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises est expressément écartée. Le fait pour E-PAPIER-PEINT.COM de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une des quelconques clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

#### Article 12 — PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les éléments du site E-PAPIER-PEINT.COM, qu'ils soient visuels ou sonores, y compris la technologie sous-jacente, sont protégés par le droit d'auteur, des marques ou des brevets.

Ainsi, aucun des documents provenant du site E-PAPIER-PEINT.COM ne peut-être copié, reproduit, republié, téléchargé, posté, transmis ou distribué d'aucune manière que ce soit.

L'utilisateur qui dispose d'un site Internet à titre personnel et qui désire placer, pour un usage personnel, sur son site un lien simple renvoyant directement à la homepage du site de E-PAPIER-PEINT.COM, doit obligatoirement en demander l'autorisation à la société E-PAPIER-PEINT.COM. Il ne s'agira en aucun cas d'une convention implicite d'affiliation.

En revanche, tout lien hypertexte renvoyant au site de E-PAPIER-PEINT.COM et utilisant la technique du framing ou du in-line linking est formellement interdit.

Dans tous les cas, tout lien, devra être retiré sur simple demande de la société E-PAPIER-PEINT.COM

La divulgation des marques, logos, dessins et modèles figurant sur ce site ne saurait en aucun cas être interprétée comme accordant une licence ou un droit d'utilisation quelconque des dites marques et éléments distinctifs protégés par le droit d'auteur. Ils ne peuvent donc être utilisés sous peine de contrefaçon.